

République Française
 Département de la Marne
 Arrondissement de
 Châlons-en-Champagne

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 15 AVRIL 2021

Le 15 avril 2021 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nuisement-sur-Coole, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 9 avril 2021.

Nombre de délégués :

- en exercice	44
- présents	41
- représentés ou ayant donné pouvoir	2
- votants	43
- ont voté pour	43
- ont voté contre	0
- se sont abstenus	0

Titulaires présents : Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Michel JACQUET, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, William MATHIEU, Freddy MELLETT, André MELLIER, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Gérard ACOSTA par Milène ADNET (pouvoir), Jean-Christophe MANGEART par Damien GALLOIS (suppléant).

Absents : Anne BRAZE (excusée).

DÉLIBÉRATION
N° 995-2021

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

OBJET :
Clés de répartition entre budgets
Schéma directeur eau

Le conseil nomme Mme Evelyne DRAN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'assemblée que les sommes liées au schéma directeur de l'eau affectent les budgets annexes eau affermé, eau affermée Vesle et la régie de Pogany.

Il est proposé une clé de répartition combinant à parité nombre d'abonnés et linéaire de réseaux définis comme suit :

BUDGET	DETAIL CONTRAT	NBRE D'ABONNES		LINEAIRE DE RESEAUX			
		NBRE D'ABONNES	% Nbre d'abonnés	Nbre de KM	% réseaux		
BA EAU AFFERMAGE	OMEY	109	2 179	57	5	139	75
	EX SIVOM	1 479			95		
	FRANCHEVILLE	106			5		
	MONT DE NOIX	485			34		
BA REGIE POGNY	POGNY	395	395	10	8,38	8	5
BA EAU VESLE	COURTISOLS	1 072	1 243	33	39	21	
	POIX	42					
	SOMME VESLE	129					
TOTAL		3 817	3 817	100		186	100

BUDGET	%NBRE ABONNES	% LINEAIRE DE CANAL.	
BA EAU AFFERMAGE	57	75	66
BA REGIE POGNY	10	4	7
BA EAU VESLE	33	21	27
TOTAL	100	100	

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté :

DÉCIDE d'appliquer la clé de répartition comme présentée ci-dessus.



Extrait certifié conforme,

Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN
 2021.05.03 12:19:29 +0200
 Ref:20210503_092204_1-1-O
 Signature numérique
 le Président